

AVIS PUBLIC



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2031

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Ville-Marie qui se tiendra le 23 novembre 2021 à 18 h, par visioconférence, elles pourront assister à une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2022 et du Programme décennal d'immobilisations pour les années 2022 à 2031.

Les personnes intéressées pourront suivre le déroulement de cette séance par webdiffusion, en direct ou en différé, par le biais du lien suivant :

<https://ville-marie.evenement.agencewebdiffusion.com>

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires pour l'année 2022 et le Programme décennal d'immobilisations pour les années 2022 à 2031.

Les personnes intéressées pourront poser des questions aux élus en transmettant leurs questions par écrit au plus tard le lundi 23 novembre 2021 avant 12 h (midi), en complétant le formulaire disponible par le biais du lien suivant: <https://montreal.ca/evenements/seance-extraordinaire-du-conseil-darrondissement-de-ville-marie-22092>

Fait à Montréal, le 15 novembre 2021

La secrétaire d'arrondissement
Katerine Rowan, avocate